

Communiqué de presse du 18 décembre 2013

Dialogue CTA sur l'intégration au travail

## **Résultats concrets de la collaboration entre l'Etat et l'économie**

**Le premier bilan intermédiaire du dialogue sur l'intégration entre les acteurs étatiques et économiques est positif. Les partenaires ont pu resserrer leur collaboration notamment aux échelons cantonal et communal, soit là où l'intégration se déroule au quotidien. Couronnés de succès, les projets de l'économie qui s'inscrivent dans le dialogue sont en partie étendus.**

Le dialogue « Travailler – Donner sa chance, saisir sa chance » a été lancé le 30 octobre 2012 par la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) afin d'encourager l'intégration des travailleurs immigrés. Des associations patronales et sectorielles, des syndicats et des organisations de migrant-e-s sont partenaires du dialogue. La CTA est la plateforme politique commune à la Confédération, aux cantons, aux villes et aux communes.

### **Renforcement de la collaboration entre acteurs étatiques et privés**

Les partenaires du dialogue sont sur la bonne voie pour atteindre d'ici 2016 les 15 objectifs définis en 2012. Ces objectifs portent sur trois champs d'action : « Information et sensibilisation », « Langue et formation », « Intégration des réfugié-e-s reconnu-e-s et des personnes admises à titre provisoire sur le marché du travail ». En se basant sur le bilan intermédiaire, les partenaires ont fixé, en décembre 2013, les axes de travail pour l'année 2014.

La collaboration entre les secteurs public et privé a pu être resserrée. En effet, les services spécialisés en matière d'intégration des cantons et des communes ainsi que les organisations du monde du travail se rencontrent pour échanger des informations et identifier les besoins. Ils organisent de concert des séances d'information en entreprise destinées aux nouveaux collaborateurs étrangers, des visites de salons des métiers pour les parents issus de la migration ou des tables rondes. La collaboration pourrait être intensifiée en vue de sensibiliser les employeurs à l'intégration sur le lieu de travail par l'intermédiaire des médias des associations.

Pour sa part, l'Etat a développé non seulement la primo-information destinée aux nouveaux arrivants et les cours de langue axés sur la pratique mais également les prestations de conseils pour les employeurs. En outre, la Confédération, les cantons et les communes ont lancé plusieurs projets pilotes visant à encourager l'intégration sur le marché du travail des réfugié-e-s reconnu-e-s et des personnes admises à titre provisoire.

### **Projets de l'économie**

Le projet lancé par le secteur de l'hôtellerie et de la restauration afin d'inclure les thèmes de l'intégration et de la communication interculturelle dans la formation des futurs restaurateurs-hôteliers est désormais bien établi. En 2014, les partenaires du projet examineront de quelle manière développer la gestion de la diversité culturelle au sein de l'entreprise dans les formations continues des cadres de PME.

Le projet pilote « Deutsch auf der Baustelle » (« L'Allemand sur le chantier ») est prolongé jusqu'en 2015 et s'ouvre à la Suisse romande (« Le français sur le chantier »). Les ouvriers qui suivent, pendant un semestre, un cours sur leur temps libre et qui le réussissent, reçoivent une indemnité de salaire de 750 francs. Les coûts sont pris en charge par le Fonds paritaire des partenaires sociaux du secteur principal de la construction.

### **Elargissement du dialogue**

En 2014, d'autres partenaires devraient être gagnés parmi les associations professionnelles afin d'élargir encore le dialogue autour de l'intégration sur le lieu de travail.

**Vous trouverez plus d'informations dans l'annexe « Bilan intermédiaire 2013 et axes de travail 2014 » et sur le site [www.dialog-integration.ch](http://www.dialog-integration.ch).**

### **Renseignements :**

Secrétariat de la CTA :	Thomas Minger	031 320 30 00
Union patronale suisse :	Roland A. Müller	044 421 17 31
Union suisse des arts et métiers :	Dieter Kläy	079 207 63 22
Société suisse des entrepreneurs :	Heinrich Bütikofer	079 644 97 94
GastroSuisse :	Astrid Haida	044 377 53 53
Hotelleriesuisse :	Bettina Baltensperger	031 370 41 40
Travail.Suisse :	Martin Flügel	079 743 90 05
Unia :	Rita Schiavi	079 440 89 20
Forum pour l'intégration des migrantes et migrants :	Fiammetta Jahreiss	079 695 17 71
Organisation suisse d'aide aux réfugiés :	Beat Meiner	031 370 75 75

### **Les dialogues sur l'intégration de la CTA**

La CTA est la plate-forme politique de la Confédération, des cantons, des villes et des communes. Après la seconde Conférence nationale sur l'intégration (2011), la CTA a décidé de mener entre 2012 et 2016 un dialogue approfondi avec des acteurs privés importants pour l'intégration. La Confédération, les cantons, les villes et les communes ont lancé le 30 octobre 2012 le Dialogue sur l'intégration « Au travail » avec des organisations du monde du travail. Le Dialogue sur l'intégration « Dès la naissance » a été lancé le 22 novembre dernier.

Plus d'information à l'adresse suivante : [www.dialog-integration.ch](http://www.dialog-integration.ch)